

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°7 du 15  
Février 2023

## QUOI DE NEUF

### **[Intimagir] Groupes d'analyse des pratiques Vie intime, affective, sexuelle, parentale et lutte contre les violences**

*Publié le 14 Février 2023*

Le centre ressources Intimagir propose des groupes d'Analyse des Pratiques Vie intime, affective, sexuelle, parentale et lutte contre les violences à destination des professionnels concernés par la thématique dans le cadre de leur activité professionnelle.

Le GAP est co-animé par une professionnelle formée ce type d'animation (Psychologue) et une personne concernée.

Il offre aux professionnels un espace de partage, d'échange et d'écoute réciproque. Il offre un espace de réflexion quant aux pratiques professionnelles et de résolution des problèmes rencontrés.

Les prochains groupes :

#### DÉPARTEMENT NORD

Séance 1 Jeudi 16 mars Séance 2 Jeudi 13 avril Séance 3 Lundi 22 mai Séance 4 Lundi 19 juin  
RDV de 10h à 12h Club de loisirs, 4 rue de Verdun à Marcq-en-Baroeul

#### DÉPARTEMENT SOMME

Séance 1 Jeudi 09 mars Séance 2 Lundi 03 avril Séance 3 Jeudi 11 mai Séance 4 Lundi 12 juin  
RDV de 10h à 12h SAVS, 43 rue Sully à Amiens

Inscription gratuite : [GAP.INTIMAGIR.HDF@GMAIL.COM](mailto:GAP.INTIMAGIR.HDF@GMAIL.COM)

## ACTUS REGIONALES

## **Attention**

*Publié le 14 Février 2023*

Le prochain Flash hebdomadaire paraîtra le 28 Février 2023.

Aucune nouvelle offre d'emploi ne sera mise en ligne avant cette date.

---

---

## **Un nouveau service en ligne chez NeurodeV !**

*Publié le 14 Février 2023*

Dans l'objectif de répondre aux besoins exprimés sur l'ensemble des territoires de la région Hauts-de-France, NeurodeV vous propose désormais un nouveau service et met à disposition des partenaires de la PRERAC (Plateforme Régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination) la possibilité de soumettre et de consulter des offres d'emploi médicales.

Découvrez ce service sur [www.neurodev.fr](http://www.neurodev.fr)

---

---

## **Prochains webinaires d'information de l'IRTS Hauts-de-France**

*Publié le 14 Février 2023*

Formation au certificat d'aptitude CAFDES

Le 13 avril 2023 à 17h00

Formation au diplôme d'Etat DEIS

Le 06 avril 2023 à 17h00

Le 08 juin 2023 à 17h00

Le 14 septembre 2023 à 17h00

Formation au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale

Le 01 mars 2023 à 16h00

Formation au diplôme d'Etat de d'accompagnant éducatif et social

Le 02 mars 2023 à 17h00

Le 07 avril 2023 à 10h00

Le 02 mai 2023 à 16h00

Formation au certificat national d'intervenant en autisme » et certification Unaforis

Le 06 mars 2023 de 10h00 à 11h00

Le 17 mai 2023 de 17h00 à 18h00

Formation certificat d'aptitude CAFERUIS

Le 29 mars 2023 – 10h00

Le 13 juin 2023 – 12h00

Formation au diplôme d'Etat de Moniteur Éducateur

Le 08 mars 2023 de 14h00 à 15h00

---

## Nouvelles Formations IRTS Hauts-de-France

*Publié le 14 Février 2023*

Intervenant en médiation animale

avec spécialisation chiens ou équidés ou rongeurs et animaux de la ferme

Début de formation : le 16 mars 2023

Inscription en cours : <https://irtshdf.fr/formations/formation-certifiante/intervenant-en-mediation-animale-avec-specialisation-chiens-ou-equides-ou-rongeurs-et-animaux-de-la-ferme/>

Se former à la fonction Tutorale pour l'accueil d'un alternant

Inscription en cours pour une rentrée le 08 mars 2023 : <https://irtshdf.fr/se-former-a-la-fonction-tutorale-pour-laccueil-dun-alternant/>

L'IRTS propose un large choix de formations ou d'accompagnements des parcours

Des formations aux Diplômes d'État et aux Certificats Nationaux

Des formations préparatoires aux métiers du social

Des formations de développement de compétences

Des formations certifiantes

Des accompagnements à la validation des acquis de l'expérience VAE

Selon votre projet, retrouvez les informations utiles :

<https://irtshdf.fr/comment-sinscrire/>

### APPEL À PROJET

## **Création d'Equipes gériatriques d'expertise à domicile (EGED) et poursuite du déploiement des parcours d'admissions directes non programmées des personnes âgées (ADNP PA)**

*Publié le 14 Février 2023*

La volonté de l'ARS Hauts de France est de faciliter l'accès à une expertise gériatrique au domicile tout en poursuivant le déploiement du dispositif d'admissions directes des personnes âgées.

Elle se traduit par la mise en place d'une équipe portée par un établissement de santé assurant une gestion pluridisciplinaire des situations en lien avec le DAC du territoire correspondant.

AAP : Equipes gériatriques d'expertise à domicile (EGED)

La mission principale de ces équipes est de favoriser le plus possible l'accès aux soins des personnes âgées dans leur lieu de vie avec les professionnels du premier recours. Elles travaillent en cohésion avec le DAC de leur territoire.

Les objectifs sont notamment :

d'apporter une expertise gériatrique globale au médecin traitant ou aux professionnels de ville ;

d'anticiper les situations de crises en orientant vers une offre de soin adaptée, en ville ou en établissement dont l'HAD ;

de participer à l'orientation vers des hospitalisations directes quel que soit le service sans recours aux urgences ;

de structurer des procédures d'intervention secondaire (sans urgence) avec le SAS départemental ou les dispositifs de permanence de soins ;

de sécuriser le retour à domicile post-hospitalisation par une visite au domicile en faisant les liens avec les partenaires.

AAP : Admissions directes non programmées des personnes âgées (ADNP PA)

Les missions de cette organisation sont de limiter le plus possible les passages aux urgences et de réduire l'hospitalisation complète injustifiée, notamment par des propositions alternatives ambulatoires.

L'objectif de cet AAP est d'améliorer le parcours des patients en :

fluidifiant et/ou limitant les passages aux urgences

organisant une trajectoire d'admissions directes en gériatrie et dans les spécialités concernées par la thématique choisie ;

proposant des alternatives graduées à l'hospitalisation en gériatrie et dans les spécialités concernées par la thématique choisie ;

renforçant les complémentarités territoriales nécessaires selon la ou les thématique(s) choisie(s) ;

Selon les territoires identifiés et l'offre existante sur ces derniers (cf. annexe 2), un dossier pourra être déposé pour la première et/ou la seconde partie de cet appel à projet.

Les dossiers sont à renvoyer au plus tard le vendredi 31 mars 2023 à minuit.

[Cahier des charges](#)

[Dossier type](#)

---

---

## **Appel à projets vacances 2023**

*Publié le 14 Février 2023*

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France VO apporter un soutien aux projets et initiatives innovantes du territoire, anime un réseau d'acteur et travaille à la qualification

des porteurs de projets.

### L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Vacances Ouvertes apporte un appui conseil aux professionnels et bénévoles porteurs de projets vacances et membre du réseau. Cet accompagnement dédié et personnalisé peut intervenir soit par téléphone soit sur site et permet à Vacances Ouvertes d'accompagner finement chaque structure et chaque professionnel dans sa démarche projet.

En plus de cet accompagnement individualisé, Vacances Ouvertes propose des temps d'accompagnement collectifs à travers des échanges de pratiques entre professionnels au sujet libre ou thématisé ou des rencontres via la Communauté de Pratiques (CoP).

### L'ANIMATION DU RÉSEAU ET DES TERRITOIRES

De plus, comme chaque année, Vacances Ouvertes s'efforce d'être au plus près des territoires en participants aux réseaux locaux (REAAP, réunions d'informations collectives des CAF ou des départements ...) mais aussi en participant aux temps forts proposés en région et à différentes instances régionales : Conseil d'administration de l'UNAT, conseil d'administration de la CRESS ...

[Appel à projets Hauts-de-France](#)

## ACTUS SOCIALES

### **[DREES] Un quart des mineurs non accompagnés (MNA) dormaient en centre d'hébergement ou dans la rue avant leur entrée en établissement de l'aide sociale à l'enfance (ASE)**

*Publié le 10 Février 2023*

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie une étude sur les jeunes accueillis en établissement de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Elle décrit le profil des jeunes mineurs non accompagnés (MNA) accueillis en établissement, en comparaison des jeunes n'ayant pas ce statut en protection de l'enfance (non-MNA).

En 2017, 11 400 mineurs non accompagnés sont accueillis en établissement de l'ASE.

Les MNA pris en charge en établissement sont plus âgés que les autres jeunes accueillis (qualifiés ici de non-MNA). Plus de neuf sur dix ont 15 ans ou plus. Ces derniers sont très majoritairement des garçons (91 %), nés hors de l'Union européenne (98 %) et sans reconnaissance administrative d'un handicap (99 %). Ils sont davantage scolarisés (88 %) que les non-MNA (80 %), cette différence s'accroissant à leur majorité

[Etude](#)

Source : Drees, Etudes et résultats, février 2023, n°1256

---

---

## **[HAS] Recommandations et obligations vaccinales des professionnels**

*Publié le 10 Février 2023*

La Direction générale de la santé a missionné la HAS pour actualiser les recommandations relatives aux obligations et recommandations vaccinales des professionnels. La HAS publie aujourd'hui la note de cadrage qui prévoit des travaux en deux parties, soumises chacune à une consultation publique, dont la première sera ouverte dès le 17 février prochain.

[Note de cadrage](#)

Source : HAS, 8 février 2023

---

---

## **[Fondation abbé Pierre] Etat du mal logement en France en 2023**

*Publié le 10 Février 2023*

La Fondation abbé Pierre publie son rapport annuel 2023 «[L'État du mal logement en France](#)».

Cette 28ème édition se penche sur les différences entre les sexes. Ainsi il en ressort que les femmes sont davantage discriminées dans l'accès au logement, en cause, des revenus plus faibles et la fréquence des situations de monoparentalité. En cas de séparation, 32% des femmes conservent le logement contre 43% des hommes.

Source : Fondation l'abbé Pierre, 1er février 2023

---

---

## **[CFHE] Santé et handicap : Regards croisés entre le cadre institutionnel international et européen**

*Publié le 10 Février 2023*

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 16% de la population mondiale présente une forme ou une autre de handicap, soit plus d'un milliard de personnes. 80% des personnes en situation de handicap vivent dans des pays en développement.

[Ce livret](#) dresse un état des lieux des organismes, dispositifs et mécanismes en relation avec les droits des personnes en situation de handicap en matière de santé aux niveaux international et européen.

Ce livret présente une analyse transversale sur des thématiques relatives à la santé, au care, à l'accessibilité, au financement ou encore à la qualité de vie.

Source : CFHE, janvier 2023

---

## **[Uriopss Pays de la Loire ] Guide à l'attention des représentants du Conseil de la Vie Sociale**

*Publié le 10 Février 2023*

Cette boîte à outils a été réalisée par l'Uriopss des Pays de la Loire avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS), afin d'accompagner les représentants des Conseils de la Vie sociale dans l'exercice de leur mandat.

Dans le cadre de son partenariat avec l'ARS, l'Uriopss réalise chaque année des formations auprès des élus CVS dans les 5 départements ligériens. Ces rencontres ont permis de valider les thématiques présentées dans ce guide et capitaliser les informations et les bonnes pratiques.

Ce carnet de ressources a été co-construit dans le but de renforcer le sens du mandat des élus CVS, leur pouvoir d'agir et leurs compétences pour remplir leur rôle.

Source : URIOPSS Pays de la Loire, février 2023

---

## **[CREAI Grand Est] Le consentement de la personne en situation de handicap**

*Publié le 10 Février 2023*

Le CREAI Grand Est a organisé un webinaire le 03 février 2023 afin de présenter le [guide FALC](#) et le [livret](#) sur « le consentement de la personne, ça s'accompagne ! »

Retrouvez le replay [en ligne](#)

Source : CREAI Grand Est, 03 février 2023

## AGENDA

### Les rencontres des initiatives inclusives

*Le 09 mars 2023*

#### **Echelle :** En région

La prochaine Rencontre de l'Inclusion se tiendra au DITEP de Croix, le jeudi 9 mars 2023, de 14h00 à 16h00 : "En quoi un DITEP peut-il constituer une réponse pertinente dans le parcours de vie d'un jeune avec autisme présentant des troubles du comportement ?".

Le formulaire d'inscription sera ouvert jusqu'au 03 mars : <https://forms.gle/GCgLRP9QghFZMn4A>

---

### Souffrances invisibles et poids du secret en psychogériatrie

*Le 09 mars 2023*

#### **Echelle :** National

AFAR organise un colloque en présentiel ou en distanciel le Jeudi 9 Mars 2023 à la Maison de la Chimie à Paris (7ème) sur le thème "Souffrances invisibles et poids du secret en psychogériatrie".

[Programme](#)

[Inscriptions.](#)

---

### Envies d'enfants

*Le 18 mars 2023*

#### **Echelle :** En région

24ème colloque de l'ALEPH et du CP-ALEPH aura lieu le Samedi 18 Mars 2023 à Lille. [Programme](#)

Renseignements, inscriptions : <https://www.aleph-savoirs-et-clinique.org/> Antoine Verstraet  
06.26.17.63.56. [blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org](mailto:blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org)

---

## OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---



**Tarifs Offres d'emploi :**

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

**Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :**

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. /Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaëys*

*Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne*

*Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>*

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*